



Commune de
Pissy-Pôville

Feuille Info

N° 435 -15 décembre 2023

Les membres du conseil municipal et la commission information vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël.

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 29 décembre 2023 et 05 janvier 2024.

Soirée des vœux

Le maire et son équipe municipale vous invitent **le vendredi 5 janvier 2024, à 18 h 30 à la salle Jean-Claude FRÉTIGNY.**

Conseil municipal

La prochaine séance publique du conseil municipal aura lieu le **mardi 19 décembre 2023 à 19 h 30 à la mairie**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Recensement de la population 2024

Toute la population de PISSY-PÔVILLE sera recensée entre le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février

A partir du **jeudi 18 janvier 2024**, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore, sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire. Il s'agit de Madame Françoise VASTEL et de Messieurs Jérémy LAMPS et Jean-Pierre PETIT.

L'agent recenseur se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Si vous êtes absent de votre domicile, vous pourrez les retourner directement à la mairie avant le 17 février.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne concernée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes les réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au **02 32 94 96 70, Madame AUBER VEILLE.**

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2024 :

www.le-recensement-et-moi.fr

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2025.



Françoise VASTEL



Jérémy LAMPS



Jean-Pierre PETIT



Sortie hockey pour les adolescents

La commune offre aux jeunes de Pissy-Pôville (de la 6^{ème} à la terminale) une sortie hockey à Rouen, le dimanche 14 janvier 2024.

Match Rouen/Bordeaux avec visite des vestiaires et rencontre avec les joueurs.

La commune ne pourra exceptionnellement pas assurer le transport.

Rendez-vous à la patinoire à 15 h 00. Pensez au covoiturage !

Coupon à déposer à la mairie avant le vendredi 05 janvier 2024.

Médailles du travail

Désormais, vos demandes de médailles du travail doivent se faire uniquement en ligne, sur le site : Service-public.fr

Vous devez avoir les justificatifs suivants :

- photocopie d'une pièce d'identité (recto verso)
- attestation signée par l'employeur des services ouvrant droit à la médaille

Pour les personnes ayant accompli leur service militaire (ou assimilés), attestation des services accomplis au titre du service national ou photocopie du livret militaire.

Les trottoirs et les piétons

Les haies doivent être taillées afin de ne pas gêner la circulation des piétons. Il arrive aussi que les ronces qui poussent plus vite soient retombantes et donc gênantes. La végétation ne doit pas dépasser la limite de propriété sur toute sa hauteur afin de respecter la largeur du trottoir en pensant aux poussettes, aux fauteuils utilisés par les personnes en situation de handicap.

La DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) précise que « la taille est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet (pour respecter la période de nidification. Enfin, les automobilistes qui empiètent sur le trottoir doivent laisser le même passage afin que les piétons ne soient pas obligés de circuler sur la chaussée.



Club lecture

La prochaine réunion se tiendra le **lundi 12 février 2024**

Distribution des sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle pour les déchets ménagers et les déchets verts aura lieu le **mardi 20 février 2024 de 14 h 00 à 19 h 00** garage du car.

ATTENTION ! C'est la seule distribution pour 2024. Si vous êtes absents, demandez à l'un de vos voisins de prendre vos sacs.

Grande collecte de Noël d'Emmaüs

Apportez vos dons au Centre abbé Pierre – Emmaüs d'Esteville, tous les jours de 10h à 17h30 (sauf les 24, 25, 31 décembre et le 1er janvier) jusqu'au 7 janvier 2024.

Nous récoltons: des **dictionnaires** d'occasion (toutes langues) pour l'association Echanges France-Bénin qui les distribuera dans les écoles au Bénin.

Nous débutons également la collecte de **produits d'hygiène** et de **paires de gants** pour l'Autobus SAMU social qui en fera bénéficier les personnes sans domicile de Rouen.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification de l'urbanisme réglementaire réalisé à l'échelle intercommunale. Il définit les orientations d'un territoire en termes de constructions, d'habitat, de zones agricoles et naturelles à protéger, d'amélioration du cadre de vie et des déplacements, etc. Par le biais de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) il expose les intentions de la collectivité quant à l'évolution du territoire.

Depuis 2017, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a la compétence « PLU, documents en tenant lieu et Carte Communale ». Elle a tout d'abord poursuivi et finalisé en 2021 un premier PLUi sectoriel sur la partie Sud-Est du territoire. En 2022, elle a prescrit l'élaboration d'un deuxième PLUi « infracommunautaire » englobant les 51 communes encore non couvertes par un document d'urbanisme intercommunal dont Pissy-Pôville.

En vertu de la délibération n° 2022-06-27-049 du conseil communautaire (consultable sur le site de la CCICV et de la mairie) un cahier de concertation est mis à la disposition du public dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 51.

Il est à la disposition des Pissy-Pôvillais et vise à recueillir leurs observations sur les sujets en lien avec le PLUi : cela peut être un souhait concernant l'esthétique des clôtures, la prise en compte de problèmes environnementaux, le partage d'une vision du développement d'un territoire (commune, secteur...)

Il permet de faire remonter les attentes des habitants tout au long de l'élaboration de ce document d'urbanisme. Pour le moment il n'existe pas de date connue pour la fin de cette consultation.

Consultez le site de la CCICV Territoire d'avenir, (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Cette page d'information sera actualisée au fur et à mesure de l'élaboration du PLUi 51.

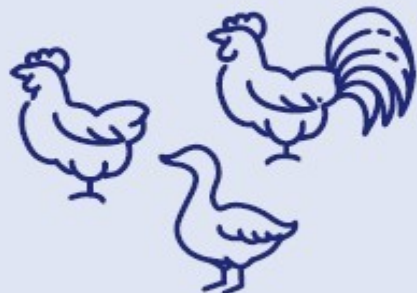
Influenza aviaire

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

Horaires des messes

| DATE | HORAIRE ET LIEU |
|--------------|--|
| Sam. 23 déc. | 18 h 00—Le Houlme |
| Dim. 24 déc. | 11 h 00—Malaunay |
| Dim. 24 déc. | 18 h 00—Clères Veillée de Noël |
| Dim. 24 déc. | 19 h 00—Malaunay Veillée de Noël |
| Dim. 24 déc. | 23 h 00—Bosc Guérard Messe de l'Aurore |
| Lun. 25 déc. | 07 h 00— Chapelle Montville, Messe des bergers |
| Lun. 25 déc. | 11 h 00— Malaunay Noël |
| Sam. 30 déc. | 18 h 00— Fontaine le Bourg |

Appel à témoins

Le 19 septembre 2022 à 8 h 15 route d'Eslettes, au STOP près de la sortie du lotissement le Verger, a eu lieu un accident entre une moto et un fourgon.

Si vous avez été témoin de cet accident, merci de vous manifester auprès de la mairie qui transmettra vos coordonnées à la famille de l'accidenté.

Votre témoignage serait nécessaire pour la suite de l'enquête de la gendarmerie de Duclair.

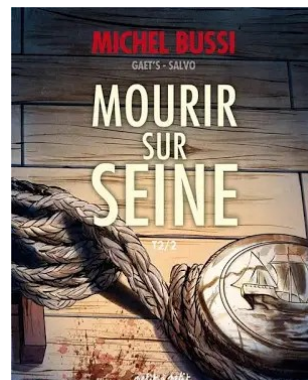


VIE QUOTIDIENNE

En bibliothèque vous trouverez :

« Mourir sur Seine de Michel BUSSI »

BD Mourir sur Seine tome 1 et 2 de Michel BUSSI tiré du livre.



ECHO DE NOS ASSOCIATIONS

Club des Cheveux d'Argent

Les adhérents du club des Cheveux d'Argent sont invités le **mercredi 10 janvier 2024** à 12 h 00 à un repas suivi comme à son habitude de la galette des rois. Des jeux pourront se poursuivre dans l'après-midi.

Comme il en a été décidé lors de l'assemblée générale de juin 2023, une participation de 5 € par personne sera à verser au moment de l'inscription.

Merci de remplir le coupon réponse en fin de feuille, de joindre le règlement et de remettre le tout à la mairie avant le 26 décembre 2023.

Alain DEROBECQ

Pissy Culture



L'année 2024, année sans festival, Pissy Culture vous proposera :

un **nouveau spectacle** concocté par **Sébastien Lacoïnte** et **Grégory Debisschop**.

Une occasion après *Le Soldat Rose*, *On connaît la chanson*, *Pissy Airlines*, *BCG Tour*, *Pissy Pictures*, *Pissy & Love*, *La boîte à musique mécanique*, de retrouver **des Pissy-Pôvillais** mettant en scène une histoire originale illustrée par des chansons françaises, anglo-saxonnes, espagnoles, pour tous les âges et tous les goûts.

Réservez d'ores et déjà votre **samedi 1er juin 2024** pour un retour aux sources dans la **salle Jean-Claude Frétny**.

Un **concert** est programmé le **samedi 30 novembre 2024**, toujours dans la **salle Jean-Claude Frétny**, nous vous communiquerons rapidement la programmation.

Klaxit devient BlaBlaCar Daily



Klaxit déménage sur BlaBlaCar Daily, la plus large communauté de covoitureurs du quotidien en France ! BlaBlaCar Daily, c'est l'application de covoit' quotidien de BlaBlaCar qui reprend le meilleur de l'app Klaxit.

Depuis le 15 novembre, les covoitureurs et covoitureuses utilisant le service Klaxit sur le territoire d'Inter Caux Vexin sont invités à télécharger l'application BlaBlaCar Daily.

Pas d'inquiétude, vous retrouverez tous vos avantages financiers et vos fonctionnalités préférées sur votre nouvelle application de covoiturage quotidien.

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin subventionne vos trajets en covoiturage planifiés depuis l'application BlaBlaCar Daily :

Les conducteurs reçoivent 1,50 € par passager transporté (gain moyen constaté pour une distance de 15 km), et jusqu'à 3 € par trajet et par passager, soit 120 €/mois en covoiturant régulièrement.

Côté passager, les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin quelle que soit la distance parcourue.

Vous êtes un nouveau conducteur ? Bénéficiez du bonus de 100 € !

Pour télécharger l'application :

<https://blablacardaily.com/telechargement>

Plus d'infos :

www.intercauxvexin.fr



Prochaine feuille info : vendredi 26 janvier 2024

CALENDRIER DES ACTIVITES

| DATES | HORAIRES | ACTIVITES |
|---------------------|-------------------|------------------------------------|
| Vendredi 5 janvier | 18 h 30 | Vœux du maire |
| Mercredi 10 janvier | 12 h 00 | Repas du club des Cheveux d'Argent |
| Dimanche 14 janvier | 15 h 00 | Sortie des jeunes Hockey |
| Jeudi 18 janvier | | Début du recensement |
| Lundi 12 février | 20 h 00 | Club lecture |
| Mardi 20 février | 14 h 00 à 19 h 00 | Distribution de sacs poubelle |

INSCRIPTIONS

REPAS DU CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT le mercredi 10 janvier 2024

NOM / PRENOMS: _____

Nombre de personnes : _____ x 5 € = _____ à l'ordre du club des Cheveux d'Argent

Adresse: _____

N° de téléphone portable : _____ / _____ / _____ / _____ / _____

Coupon à déposer à la mairie avant le 26 décembre 2023

SORTIE DES JEUNES HOCKEY le dimanche 14 janvier 2024

NOM / PRENOMS: _____

Nombre de personnes :

N° de téléphone portable : _____ / _____ / _____ / _____ / _____

Des photos pourront être prises, si vous ne souhaitez pas y figurer, cocher cette case

Coupon à déposer à la mairie avant le 05 janvier 2024